

**Sujet :** [INTERNET] COMMUNE DE LEON

**De :** > jm.clet (par Internet)

**Date :** 28/06/2023 à 13:01

**Pour :** <ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr>

En complément à mon premier message

Sur le site régalien des pétitions j'ai noté une pétition contre ce projet

La construction de ce parc résidentiel est possible étant conforme aux règlements du PLU

**Les personnes signataires de cette pétition après vérification non pas émis des réserves ou observations lors des enquêtes publiques précédentes et le commissaire enquêteur a donné un avis favorable**

Il est mentionné que ce projet va porter atteinte à notre environnement ce n'est pas le leur pour certain qui n'habite ou ne réside pas dans la commune

Ce projet n'est pas à l'insu de tous les léonais il fait l'objet d'une consultation et pour le PLU a fait l'objet d'une enquête publique

Concernant le zéro artificialisation elle représente très peu par rapport à la surface de la commune et pour la MIACA elle a urbanisé et bétonné le littoral